



Nom:		
Prénom:	rénom: Classe en 2024/2025:	
	<u>AUTORISATIO</u>	NS DE SORTIES – CAP – UPE2A
Pour tous les élève	<u>es:</u>	
• Autorisé(e) à sortir	r de l'établissement en cas d'	absence de professeur après le dernier cours de la demi-journée.
	OUI 🗆	NON □
	élèves internes et demi-pensioni s élèves internes doivent être de	naires doivent être de retour à <u>11h55 pour le repas</u> retour à <u>17h15</u> .
	de l'établissement pendant l 15 et 20h45 pour les lycéens	es pauses (récréations, pause du midi pour tous les lycéens et pause internes).
	OUI 🗆	NON □
Pour les élèves int	ernes uniquement:	
• Autorisé(e) à sortir	r de l'établissement après les	cours du mercredi. Les élèves doivent être de retour à <u>18h30.</u>
	OUI 🗆	NON □
		ndre l'autorisation de sortie. Les autres sorties à caractère exceptionnel s cisant les horaires et les moyens de transport. Elles seront étudiées par
<u>!</u>	DEJEUNER ET AUTORISA	ATIONS DE TRANSPORTS DU VENDREDI
1) Déjeuner du v	endredi pour les élèves de	mi-pensionnaires et internes:
• Les élèves INTER		ssement avant le repas. Dans ce cas, <u>aucune remise d'ordre ne ser</u>
accordée L'élève est intern	e et prendra son déjeuner le	vendredi: OUI
	P (4 jours), pas de repas le ve	ndredi, sortie de l'établissement à la fin des cours selon l'emploi d
temps. • Pour les élèves D	P (5 jours), sortie après le rep	as.
2) Départ de l'ER	REA le vendredi	
· •		ssible des élèves jusqu'à 15h30) :
Par quel moyen de	e transport l'élève rentre-t-il ?	':
dessous: J'autorise Madame		ersonne, merci de compléter l'autorisation de transport de compléter l'autorisation de compléter l'aut
Nom(s) Prénom(s)	des responsables légaux :	

Signature des Responsables Légaux :

Date: